

SAGE Authion - Evaluation environnementale 2016



Le présent rapport environnemental évalue les impacts environnementaux du SAGE Authion et de ses milieux aquatiques associés conformément à la directive 2001/42/CE. Son contenu se compose des six points suivants:

Une présentation résumée des objectifs du plan ou du document, de son contenu ;

Une analyse de l'état initial de l'environnement et des perspectives de son évolution ;

Une analyse exposant les effets notables probables de la mise en œuvre du plan ou document sur l'environnement et l'évaluation des incidences Natura 2000 ;

L'exposé des motifs pour lesquels le projet a été retenu au regard des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national et les raisons qui justifient le choix opéré au regard des autres solutions envisagées ;

La présentation des mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables du plan ou du document sur l'environnement et en assurer le suivi ;

Un résumé non technique des informations prévues ci-dessus et la description de la manière dont l'évaluation a été effectuée.

Auteurs du document : Cellule d'animation du SAGE Authion

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Evaluation environnementale, Evaluation environnementale, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, MOT OUTIL

Date : 2015-01-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-113873

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/authion_rapportevaluationenvironnementale_2016.pdf

Commune : AVRILLÉ-LES-PONCEAUX (37013), BENAIS (37024), BOURGUEIL (37031), CHANNAY-SUR-LATHAN (37055), LA CHAPELLE-SUR-LOIRE (37058), CHOIZÉ-SUR-LOIRE (37074), CLÉRÉ-LES-PINS (37081), CONTINVOIR (37082), SAINT-PATRICE (37232), COURCELLES-DE-TOURAINES (37086), GIZEUX (37112), HOMMES (37117), RESTIGNÉ (37193), RILLÉ (37198), SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL (37228), SAVIGNÉ-SUR-LATHAN (37241), ALLONNES (49002), ANGERS (49007), BAUGÉ-EN-ANJOU (49018), BEAUFORT-EN-ANJOU (49021), BLOU (49030), LES BOIS D'ANJOU (49138), BRAIN-SUR-ALLONNES (49041), LA BREILLE-LES-PINS (49045), CORNILLÉ-LES-CAVES (49107), COURLÉON (49114), GENNES-VAL DE LOIRE (49149), JARZÉ VILLAGES (49163), LA LANDE-CHASLES (49171), LOIRE-AUTHION (49307), LONGUÉ-JUMELLES (49180), MAZÉ-MILON (49194), LA MÉNITRÉ (49201), MOULIHERNE (49221), NEUILLÉ (49224), NOYANT (49228), LA PELLERINE (49237), LE PLESSIS-GRAMMOIRE (49241), LES PONTS-DE-CÉ (49246), SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU (49267), SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES (49272), SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE (49278), SAINT-PHILBERT-DU-PEUPLE (49311), SARRIGNÉ (49326), SAUMUR (49328), SERMAISE (49334), TRÉLAZÉ (49353), VARENNES-SUR-LOIRE (49361), VERNANTES (49368), VERNON-LE-FOURRIER (49369), VILLEBERNIER (49374), VIVY (49378)

Département : INDRE-ET-LOIRE (37), MAINE-ET-LOIRE (49)

Région : CENTRE-VAL-DE-LOIRE (24), PAYS-DE-LA-LOIRE (52)

Masse d'eau : LE COUASNON DEPUIS VIEIL-BAUGE (LE) JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR453), L'AUTHION DEPUIS LA CONFLUENCE DU LATHAN JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE (GR449), L'AUTHION DEPUIS BRAIN-SUR-ALLONNES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN (GR448), LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA VIENNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAINE (GR007e), LE CHANGEON DEPUIS GIZEUX JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR450), LE LANE DEPUIS RESTIGNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR451), LE LATHAN DEPUIS MOULIHERNE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION (GR452), Sables

et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Tourraine (GG095), Maine (GG105), Alluvions Loire Armoricaïne (GG114), Sables et grès libres du Cénomanién unité de la Loire (GG122), Alluvions Loire moyenne après Blois (GG137), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Craie du Séno-Turonien Tourraine Nord (GG088), Sables et grès captifs du Cénomanién unité de la Loire (GG142), Sables et grès du Cénomanién unité du Loir (GG080)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/sage-authion-evaluation-environnementale-20160>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

